

PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL

TOME 3 – CONCERTATION

Version du 28 juillet 2021



Table des matières

Cadre du PCAET	3
La phase de concertation	3
Objectifs de la concertation	3
Sujets abordés.....	4
Acteurs mobilisés	4
Rôles des acteurs.....	5
Outils et étapes de concertation.....	6
Détail des actions réalisées de concertation.....	6
1. Vers le grand public.....	6
2. Le conseil de développement.....	9
3. La Commission Environnement Climat Energie.....	11
4. Associations.....	12
5. Lycées – Collèges.....	12
6. Réseaux d'entreprises et acteurs locaux de l'énergie.....	13
Synthèse et Résultats	14

Cadre du PCAET

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) est la pierre angulaire de la sobriété énergétique, de la lutte contre le changement climatique et de l'amélioration de la qualité de l'air dans les territoires. C'est un projet territorial de développement durable. À la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Adapter le territoire au changement climatique
- Encourager la sobriété énergétique
- Améliorer la qualité de l'air
- Développer les énergies renouvelables

Le PCAET s'applique à l'échelle d'un territoire donné sur lequel tous les acteurs (entreprises, associations, citoyens...) sont mobilisés et impliqués. Autant de forces vives qui ont entre leurs mains « les cartes » pour limiter, à moins de 2°C, le réchauffement maximal de notre planète, fixé lors de la COP 21.

La phase de concertation

Ce document vise à présenter la stratégie de concertation du Plan Climat-Air-Énergie Territorial porté par Saint-Louis agglomération. Il liste les actions de concertation. La communication, prérequis à cette concertation, s'est appuyée sur cette stratégie.

La concertation permet d'ouvrir un débat sur une question ou un projet avec les personnes concernées. La collectivité s'engage à restituer aux participants les résultats de la concertation et la manière dont elle a, ou non, tenu compte de leurs avis.

La concertation est un processus de construction collective d'un projet avec les acteurs concernés : c'est un enrichissement du processus de décision, par l'implication des personnes concernées.

Concier, c'est être prêt à revisiter le contenu d'un projet, cela implique d'avoir envie de le mettre en discussion en profondeur, de permettre une confrontation et une explicitation des points de vue des acteurs. La concertation est alors pleinement réalisée lorsqu'elle permet la co-construction, c'est-à-dire que ceux qui sont habituellement vus comme les destinataires d'action engagées par des autorités compétentes se trouvent réinvestis de la capacité d'intervenir sur la définition de ces actions.

Objectifs de la concertation

1. Participer à une prise de conscience collective.
2. Sensibiliser et informer : faire émerger des représentations locales sur le changement climatique, partager une culture commune sur le changement climatique.
3. Mobiliser collectivement : faire adhérer au projet
4. Favoriser l'intégration sociale : créer du lien social à travers les rencontres et les ateliers notamment.
5. Permettre l'appropriation collective : s'assurer d'une bonne appropriation par tous (citoyens, partenaires) des enjeux et des mesures associées, facilitant ainsi leur mise en œuvre.
6. Aider à la prise de décision : Le plan d'action Cit'ergie est la base pour construire le programme d'actions du PCAET. Optimiser le projet en y ajoutant de nouvelles actions portées et/ou proposées par les partenaires et acteurs du territoire. Synthétiser les contributions.

Sujets abordés

Le diagnostic et la stratégie territoriale permettent de préciser les enjeux à intégrer à la concertation.

Les actions identifiées dans chaque thème ou secteurs seront à ventiler dans le référentiel Cit'ergie, outil utilisé par la collectivité pour mettre en œuvre sa politique de transition énergétique et écologique.

Exemple de typologie des sujets :

Cit'ergie	PCET volontaire 2012	Autres thèmes possibles
6 Domaines :	Énergies	Mobilité
1. Planification du développement territorial	Déplacements	Déchets
2. Patrimoine de la collectivité	Changements de comportements	Logement
3. Approvisionnement énergie, eau, déchets, assainissement, espaces verts	Bâtiments	Consommation et production
4. Mobilité		Urbanisme et aménagement
5. Organisation interne		Économie
6. Coopération, communication		Agriculture et sylviculture
		Tourisme

La collectivité a choisi de ne pas mettre en concertation les sujets qui ne sont pas de sa compétence ou de celles des acteurs du territoire car la capacité à agir est alors faible.

Les thèmes d'actions prioritaires qui ont été identifiés sont la mobilité, l'habitat (résidentiel) et les énergies renouvelables.

Exemples de questions en lien avec ces sujets :

- Comment se déplacer au quotidien ?
- Comment réduire la pollution liée aux déplacements ?
- Quel logement pour demain ?
- Comment habiter le territoire demain ?
- Quelle énergie pour demain ?
- Comment produire de l'énergie localement ?

Acteurs mobilisés

La collectivité a cherché à mobiliser un maximum d'acteurs locaux. Les acteurs identifiés ont été concertés pour :

- Enclencher une dynamique collective
- Identifier les structures pilotes
- Identifier ou consolider des leviers d'action et anticiper les freins
- Engager immédiatement des actions à court terme « gagnant-gagnant » (qui font consensus)

Rôles des acteurs

Acteur \ Rôle dans la concertation	Information	Sensibilisation	Consultation et recueil des attentes et contraintes	Co-construction du diagnostic / plan d'action	Mobilisation sur le long terme pour contribuer à la mise en œuvre des actions
Commission Energie-Climat de Saint-Louis Agglomération					X
Conseil de Développement de Saint-Louis Agglomération	X	X		X	X
Membres du Bureau					X
Conférence des 40 Maires	X				
Associations			X	X	X
Lycées - Collèges	X	X	X	X	
Forum des DGS et secrétaires de mairie	X	X	X	X	X
Grand public	X	X	X	X	X
Opérateurs/distributeurs d'énergies	X	X	X	X	X
Réseaux d'entreprises	X	X	X	X	X
COPIL Cit'ergie - PCAET	X	X	X	X	X
Chambres consulaires	X	X	X	X	X

Outils et étapes de concertation

- **Manifestation / évènement** : Permet de mobiliser et favorise l'intégration sociale. Un évènement permet de faire vivre la démarche et de sensibiliser de façon originale. Il permet également une couverture médiatique.
- **Atelier participatif** : Méthode originale et conviviale d'animation de groupe de travail, permettant d'impliquer les acteurs en donnant envie de participer et de coopérer. Dynamique du collectif permettant l'émergence d'idées nouvelles et partagées. Les thématiques de travail auront été sélectionnées au préalable, à l'issue de la phase de diagnostic.
- **Cahier d'acteur** : Formulaire complété en ligne permettant l'identification des acteurs engagés dans des démarches, la description de leurs actions en cours ou passées et celle des freins au lancement de nouvelles actions. Partage de la vision des acteurs pour le territoire.
- **Contribution en ligne** : Formulaire complété en ligne par les citoyens de l'agglomération, permettant la contribution libre du grand public.

Nota : Les différents dispositifs s'alimentent entre eux. Par exemple des contributions en ligne permettent de préparer les événements grand public.

Étapes préalables à la concertation :

- Informer les acteurs du territoire et les habitants de la démarche
- Sensibiliser sur les enjeux climat-air-énergie : faire partager les enjeux
- Mobiliser : faire venir les acteurs du territoire et les intégrer dans les actions du PCAET

Détail des actions réalisées de concertation

1. Vers le grand public

Titre de l'évènement	Ciné Débat – projection du documentaire « Après Demain »
Date de l'évènement	25 avril 2019 à 20h00
Lieu	Au cinéma la coupole à Saint-Louis
Objectifs	Sensibiliser sur les enjeux du plan climat. Faire réagir et présenter des actions locales inspirantes. Donner envie de participer.
Sujet	Large
Participants	Grand public, intervenants d'associations ou autres
Durée	2h30
Communication associée	- Dans le magazine interne Le Point Commun - Site internet de l'agglomération - Magazine de la ville de Saint-Louis - Affichage en Mairie - Liste de diffusion par mail - Relais par des associations sur Facebook

Titre de l'évènement	Participation au salon du Made in Elsass
Date de l'évènement	2 et 3 novembre 2019
Lieu	À la Comète à Hésingue
Objectifs	Sensibiliser sur les enjeux du plan climat. Faire réagir et présenter des actions locales inspirantes. Donner envie de participer. Proposer des mini-conférences ciblées
Sujet	Mobilisons nos énergies !
Participants	Grand public, intervenants d'associations ou autres
Durée	Les deux jours
Communication associée	- Dans le magazine interne Le Point Commun - Site internet de l'agglomération - Magazine de la ville de Saint-Louis - Affichage en Mairie - Liste de diffusion par mail - Relais par des associations sur Facebook



Titre de l'évènement	Le village de la mobilité
Date de l'évènement	Samedi 21 septembre 2019 de 8h00 à 13h00
Lieu	Village Mobilité installé à côté du marché de Saint-Louis. Stands et animations par les acteurs locaux de la mobilité. Micro-trottoir sur le marché pour questionner les personnes et les inciter à se rendre sur les stands.
Détails	- Stand de l'Agglomération - o Présentation du PCAET et de son diagnostic sur un format A0 - o Modalités de concertation : diffusion du Quizz Climat sur un ordinateur et affichage du diagnostic en infographies - DISTRIBUS : - o Bus Hybride et présentation de DISTRIBUS - o Animation avec une loterie DISTRIBUS (lots : trottinette électrique, abonnements transports...) - BIKOACH : - o Stand avec des vélos à assistance électrique à essayer avec un moniteur cycliste diplômé. - Ville Saint-Louis : - o Stand de présentation de la ligne Bâle - Mulhouse (TER 200 et omnibus), les cartes de réduction PRESTO et PRIMO, les billets ALSA+, les correspondances depuis la gare (vers l'aéroport, vers les entreprises, etc.) - - o Itinéraires vélo existants, récents et à venir, application de planification d'itinéraires vélo GEOVELO, sécurité et protection à vélo, aménagements et « idées reçues » sur le vélo au quotidien - L'Atelier pour le gravage antivol des vélos (marquage BICYCODE) - Association Osez vélo - Service d'autopartage Citiz
Objectifs	- Enrichir la concertation publique sur l'axe mobilité. - Sensibiliser sur les enjeux de mobilité - Informer des évolutions en matière d'offres et de services
Sujet	Mobilité
Participants	Acteurs des stands + grand public
Durée	5h
Communication associée	- Dans le magazine interne Le Point Commun - Site internet de l'agglomération - Magazine de la ville de Saint-Louis - Affichage en Mairie - Liste de diffusion par mail - Relais par des associations sur Facebook - Micro-trottoir sur le marché pour questionner les citoyens et les inciter à visiter le village de la mobilité.



Plusieurs autres dispositifs grand public ont été utilisés comme relais de communication pour la présentation des dispositifs de participation et de l'agenda de la concertation :

- Conseillers Info > Énergie (en continu) => distribution de brochures dédiées à la concertation
- Restitution des thermographies de façades en mars 2019 et point d'information sur la concertation
- Exposition photo animalière en juin 2019 en extérieur avec installation d'un panneau de communication sur le PCAET
- Formulaire de demande de prime vélo toujours accompagné
- Articles dans des journaux
 - o Dans le magazine Point Commun distribué aux agents en avril (contenus pour début février)
 - o Dans le magazine intercommunal Mieux ensemble
- Page de présentation sur le site internet de l'agglomération
- Contribution en ligne

Page internet sur le site de SLA : <https://www.agglo-saint-louis.fr/fr/eco-citoyen/developpement-durable/plan-climat-citergie/>

2. Le conseil de développement

La société civile sous toutes ses facettes : milieux socio-économiques, culturels, éducatifs, environnementaux et associatifs, est associée à la démarche de Saint-Louis Agglomération, à travers un Conseil de Développement. Instance informelle de réflexion et d'échanges, celui-ci joue un rôle d'aide à la décision des élus.

C'est une instance de travail à caractère consultatif et participatif. Lieu de débats, d'échanges, de propositions, d'initiatives, de conseil, d'évaluation des projets, le Conseil de Développement ne possède pas de pouvoir décisionnel mais est amené à apporter son point de vue et à participer à la réflexion globale sur l'avenir du territoire transfrontalier. Ses missions consistent essentiellement à :

- Favoriser les échanges entre les représentants de la société civile et les élus, et ainsi jouer un rôle d'interface,
- Participer aux travaux de Saint-Louis Agglomération,
- Alimenter la réflexion des élus sur toutes les questions ayant trait à l'aménagement et au développement du territoire.

Il est donc saisi par l'Agglomération pour émettre des avis sur un projet et il peut également s'autosaisir de sujets qui lui semblent importants, afin d'être force de proposition auprès des élus.

Les membres du Conseil de Développement ont retenu quatre sujets de travail et ont ainsi constitué 4 groupes de travail distincts :

- Espaces naturels et paysages
- Transition énergétique
- Attractivité et identité du territoire
- Déplacements piétons et cycles

Titre de l'évènement	Conseil de développement
Date de l'évènement	Jeudi 21 mars 2019, 18h00
Lieu	Ateliers participatifs et thématiques Positionnement de plusieurs tables en îlots, écran et vidéoprojecteur
Détails	- Présentation du diagnostic sous forme de Quizz Climat - Travail en sous-groupes en réponse à plusieurs questions notamment : racontez-nous comment nous vivons en 2030 : à quoi ressemble la vie quotidienne ? Chaque table est dédiée à un profil particulier d'habitant. - Restitution en plénière des travaux des sous-groupes
Objectifs	1. Partager une représentation commune des enjeux climat-air-énergie du territoire. 2. Construire une vision commune du futur souhaitable 3. Identifier les actions prioritaires (aller vers la stratégie territoriale)
Sujet	L'ensemble des thèmes du PCAET
Participants	60 personnes invitées
Durée	2h30 – 18h00 à 20h30
Communication associée	Invitation par mail

Titre de l'évènement	Conseil de développement
Date de l'évènement	Jeudi 30 janvier 2020, 18h00
Lieu	Espace Loisirs à Saint-Louis
Détails	Présentation des résultats provisoires de la concertation Priorisation des actions collectives Détail des actions en sous-groupes thématiques Définition du rôle du conseil de développement dans 1 ou plusieurs actions
Objectifs	Enrichir et prioriser les actions proposées
Sujet	Focus sur les thèmes prioritaires
Participants	60 personnes invitées
Durée	2h30 – 18h00 à 20h30
Communication associée	Invitation par mail



3. La Commission Environnement Climat Energie

Il s'agit d'un groupe de travail et de réflexion composé d'élus des communes membres désignés par le Conseil de Communauté. Ceux-ci ne sont pas obligatoirement choisis parmi les délégués communautaires mais peuvent être des conseillers municipaux œuvrant déjà à l'échelon communal dans ce domaine particulier d'intervention et connaissant déjà de ce fait les problématiques rencontrées. Il peut également s'agir d'un élu bénéficiant par son activité professionnelle, ou autre, d'un niveau d'expertise et de compétences utile dans un, ou même plusieurs des domaines d'interventions considérés. Les commissions n'ont pas de pouvoir décisionnel, mais leur travail a pour finalité de faciliter la prise de décision du Conseil de Communauté.

Au sein de la collectivité il existe une Commission Environnement Climat Energie, composée de 33 élus et du Président de la commission qui est le Vice-Président en charge de la transition énergétique et écologique au sein de Saint-Louis Agglomération.

Date de l'évènement	30 janvier 2019 - Restitution du diagnostic territorial
Lieu	Saint-Louis
Détails	1. Présentation du diagnostic 2. Focus sur les fiches communes 3. Ébauche de la stratégie territoriale 4. Divers: planning, concertation, communication
Objectifs	Restitution du diagnostic
Sujet	Diagnostic et stratégie territoriale
Participants	Commission Environnement Climat Energie

Date de l'évènement	28 mars 2019 – atelier de travail sur la stratégie 1/2
Lieu	Saint-Louis
Objectifs	Faire émerger des grands objectifs chiffrés et priorités à 2026/2030
Sujet	Stratégie territoriale
Participants	Commission Environnement Climat Energie

Date de l'évènement	10 avril 2019 - atelier de travail sur la stratégie 2/2
Lieu	Saint-Louis
Objectifs	Faire émerger des grands objectifs chiffrés et priorités à 2026/2030
Sujet	Stratégie territoriale
Participants	Commission Environnement Climat Energie

Date de l'évènement	9 décembre 2020 - Présentation Diagnostic et stratégie
Lieu	Visioconférence
Détails	1. Les étapes du PCAET + résumé du décret 2. Comprendre le diagnostic territorial en 6 questions 3. Objectifs stratégiques
Objectifs	Présentation du PCAET aux nouveaux élus
Sujet	Diagnostic et stratégie territoriale
Participants	Commission Environnement Climat Energie

4. Associations

Titre	Mobiliser les associations pour le climat
Date	De mars à novembre 2019
Détails	Liste de diffusion par mail aux associations Dans les magazines communaux des communes membres
Objectifs	Leur présenter le dispositif de la concertation Les informer du diagnostic territorial, disponible sur le site internet
Sujet	Sur les enjeux du PCAET, le diagnostic
Participants	Liste des Associations
Durée	9 mois

5. Lycées – Collèges

Titre de l'évènement	Plan Climat de Saint-Louis Agglomération, Lycéens, Collégiens, mobilisons-nous !
Date de l'évènement	02/05/2019 24/04/2019 26/11/2019
Lieu	Lycée Don Bosco à LANDSER Lycée Mermoz à SAINT-LOUIS Collège Gérard de Nerval à VILLAGE-NEUF
Détails	Présentation sous forme de Quizz Climat des enjeux du territoire Atelier participatif en sous-groupes puis en groupe complet pour identifier des actions à mettre en œuvre au sein du lycée : alimentation, déchets, énergie, numérique, espaces verts, sensibilisation au changement climatique.
Objectifs	Sensibiliser les jeunes aux enjeux Faire émerger des propositions d'actions
Participants	150 élèves/étudiants
Durée	2h à chaque session



6. Réseaux d'entreprises et acteurs locaux de l'énergie

Dès le démarrage de l'élaboration du PCAET, les acteurs suivants ont été sollicités et informés : le club d'entreprises Acteco3F, les chambres consulaires, le club des entrepreneurs de la pépinière, EBM réseau (Primeo Energie), R-Cue, ENEDIS, Hunélec et le Syndicat d'Électricité et de Gaz du Rhin.

Titre de l'évènement	Réunions ACTECO3F
Date de l'évènement	7 février et 7 mars 2019
Lieu	À la Comète à Hésingue
Détails	Lors des ateliers de détection de synergies entre entreprises
Objectifs	Faire un lien clair entre enjeux du PCAET et attendus d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale
Sujet	
Participants	8 entreprises ont participé à l'atelier Climat
Durée	La matinée

Titre de l'évènement	Café rencontre pépinière
Date de l'évènement	Mardi 2 juillet 2019 à 9h00
Lieu	Schlierbach
Détails	Petit déjeuner climat dans la pépinière d'entreprises du pays de Saint-Louis
Objectifs	Présentation sous forme de Quizz Climat des enjeux du territoire Échanges libres sur leurs actions au sein de l'entreprise et dans leur vie personnelle
Sujet	Focus sur l'énergie
Participants	Les entrepreneurs hébergés au sein de la pépinière
Durée	1h30

Synthèse et Résultats

Un travail de synthèse des actions recensées a été réalisé tout au long de la phase de concertation. Elles ont été quantifiées et hiérarchisées suivant les critères de :

- Performance de l'action sur les différents critères cohérents des objectifs du territoire, intégrant des critères de faisabilité technique et d'effet d'entraînement. Nous maîtrisons la méthode de quantification de l'impact GES d'actions en réduction, tout comme le calcul des énergies fournies par diverses technologies d'énergies renouvelables.
- Moyens à mettre en œuvre : coût global de l'action incluant les aides financières possibles, un calcul de temps de retour sur investissement intégrant des hypothèses d'évolution du coût des énergies fossiles, les moyens humains et autres éléments de coûts.
- De temporalité en vérifiant qu'un certain nombre d'action immédiatement réalisables soient bien identifiées, permettant de donner corps au programme d'action.

Quelques chiffres



Conseil de développement

Ciné Climat

Consultation en ligne

Cahiers d'acteurs

Réunion des entreprises

Village de la mobilité

Ateliers Scolaires

Réunion des élus



2 x 20 participants

85 participants

116 contributions

14 contributions

10 entreprises touchées

200 visiteurs

85 lycéens et
60 collégiens mobilisés

50 élus mobilisés



19 enjeux clés identifiés

15 propositions d'action

31 propositions d'action

14 initiatives

4 cahiers d'acteurs

13 propositions d'action

Caractérisation des participants à la concertation en ligne

Où vivent les participants ?	26 des 40 communes représentées	Saint-Louis : 28% des participants
Qui sont-ils ?	44,5% d'hommes 55,5% de femmes	-
Quelle tranche d'âge ?	Toutes les tranches d'âges représentées	26% entre 26 et 40 ans 23% entre 41 et 60 ans
Quelle situation professionnelle ?	80% des participants sont cadres ou employés	-
Où habitent-ils ?	93% des participants habitent sur le territoire	-
Où travaillent-ils ?	30% des participants travaillent sur le territoire	-

Synthèse des propositions

SENSIBILISATION ET PARTICIPATION



La sensibilisation de tous les acteurs sur tous les thèmes du PCAET et favoriser l'engagement citoyen et la solidarité.	- Sensibiliser dans les écoles et animer des défis - Organiser des événements climat-air-énergie pour enfants, parents et agents
La sensibilisation et l'exemplarité des élus actuels et futurs	- Sensibiliser les élus aux enjeux et objectifs du PCAET - Disposer d'un relais PCAET dans chaque conseil municipal

HABITAT/HABITANTS & BÂTIMENTS



La rénovation/requalification massive et ambitieuse du parc de logement existant	- Mettre en place un guichet unique pour la rénovation des maisons individuelles - Opération « zéro chaudières fioul en 2030 »
La rénovation exemplaire des bâtiments publics	- Suivre les consommations d'énergie et d'eau des bâtiments publics
La réduction des îlots de chaleur et l'adaptation de l'habitat au changement climatique (confort d'été)	- Transcrire les enjeux climat air énergie dans les opérations d'aménagement

AMÉNAGEMENTS ET DÉPLACEMENTS



La promotion des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle	- Tarification spécifique des transports en commun lors des pics de pollution - Promouvoir les plans de déplacements entreprise
L'intermodalité renforcée	- Permettre d'emporter son vélo dans le bus
La densification du réseau cyclable	- Réaliser le schéma directeur des itinéraires cyclables - Installer des stationnements vélo
Extension du réseau des transports en commun et du transport à la demande	- Mettre en place des lignes de bus vers Sierentz
L'alternative au véhicule thermique	- Installer des bornes de recharge électrique devant les immeubles

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



Encourager les entreprises à s'engager pour le PCAET	- Présenter en réunion des clubs d'entreprises les enjeux
Développer l'économie circulaire sur le territoire	- Répondre à l'appel à projet de la Région Grand Est

CONSUM'ACTION



Une alimentation plus locale et une consommation plus durable en développant les services de proximité	- Proposer une alimentation biologique, moins carnée locale et équitable dans la restauration collective - Favoriser les circuits courts (AMAP, etc.)
La sobriété énergétique et la réduction du gaspillage dans tous les secteurs	- Mettre en place du compostage collectif - Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables

ENR ET SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE



La promotion des réseaux de chaleur renouvelables et de récupération d'énergie fatale	- Favoriser l'autoconsommation photovoltaïque collective
Favoriser l'intégration des énergies renouvelables sur du bâti neuf	- Faire connaître les nouveaux modes de financements de projets d'énergies renouvelables collectifs.
La valorisation et la diversification des ressources locales pour sécuriser les approvisionnements en énergie	- Proposer des toitures des bâtiments communaux pour des centrales photovoltaïques villageoises

SÉQUESTRATION CARBONE ET ADAPTATION



La limitation de l'artificialisation des sols	- Limiter les zones artificialisées dans les projets d'infrastructure.
La relocalisation de forêts et de zones enherbées et le développement et la bonne gestion des forêts et boisements	- Reconquérir les zones autour des captages d'eau potable - Réimplanter des parcs en ville
L'encouragement aux pratiques culturales permettant d'augmenter la séquestration	- Etude de faisabilité de projet agricole territorial
La préservation des milieux naturels et de la biodiversité	- Plan Rhin Vivant et projet Life Adapt (Petite Camargue Alsacienne)
La renaturation de sites	- Création du parc des carrières - Renaturation des ruisseaux Liesbach et Lertzbach